

COLLEGE OF RESPIRATORY THERAPISTS OF ONTARIO

ORDRE DES THÉRAPEUTES RESPIRATOIRES DE L'ONTARIO

Statement on French Language Services

The College recognizes that a person has the right to use either official language in all dealings with the College. The College goal is to have both official languages integrated into the College's publications, communications, and activities.

Énoncé de position sur les services en français

L'Ordre reconnaît le droit qu'a chaque individu de communiquer avec lui dans l'une ou l'autre des deux langues officielles, son objectif étant d'intégrer les deux langues officielles dans ses publications, ses communications et ses activités.